



ASSEMBLEE GENERALE DU 5 JUIN 2024 RAPPORT SPECIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS (L.225-197-4 du Code de commerce)

1. Etat des attributions gratuites d' actions au 31 décembre 2023

Attributions gratuites d' actions ayant fait l' objet d' une attribution définitive au 31 décembre 2023

Désignation du plan	Date de l' autorisation de l' Assemblée	Date de l' attribution par le Conseil	Nombre d' actions attribuées ¹	Nature des actions attribuées	Date de l' attribution effective	Valeur de l' action ²
Plan 2019-1	29/05/2019	29/05/2019	1 598	Nouvelles	29/05/2022	28,40 €
Plan 2020-1	29/05/2019	26/06/2020	2 187	Nouvelles	26/06/2023	21,20 €

Attributions gratuites d' actions n' ayant pas fait l' objet d' une attribution définitive au 31 décembre 2023

Désignation du plan	Date de l' autorisation de l' Assemblée	Date de l' attribution par le Conseil	Nombre d' actions attribuées	Nature des actions à attribuer	Date de l' attribution effective ³	Valeur de l' action
Plan 2021-1	29/05/2019	01/04/2021	3 836 ^{1, 4}	Nouvelles	01/04/2024	17,80 € ²
Plan 2022-1	24/06/2021	07/04/2022	3 762 ⁵	Nouvelles	07/04/2025	25,40 € ²
Plan 2023-1	24/06/2021	04/04/2023	3 885 ⁵	Nouvelles	04/04/2026	24,80 €

¹ Nombre d' actions attribuées ajusté par le Conseil d' administration du 24/02/2022 pour tenir compte du regroupement d' actions ayant pris effet le 20/04/2022

² Valorisation IFRS, i.e. cours de bourse à la date de l' attribution initiale, ajusté pour tenir compte du regroupement d' actions mis en œuvre par le Conseil d' administration du 24/02/2022 et ayant pris effet le 20/04/2022

³ Sous réserve de la réalisation des conditions d' attribution

⁴ Dont 22 actions dont l' attribution est caduque au 31 décembre 2023

⁵ Dont 20 actions dont l' attribution est caduque au 31 décembre 2023

2. Attributions consenties aux mandataires sociaux de la Société au cours de l'année 2023

Attributions décidées par le Conseil du 4 avril 2023

Mandataires sociaux	Nombre d'actions gratuites	Valeur des actions gratuites	Société attributrice
François Matray, Directeur Général	2 040	50 592 €	M.R.M.

3. Attributions consenties durant l'année 2023 aux dix salariés de la Société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Attributions décidées par le Conseil du 4 avril 2023

Salariés	Nombre d'actions gratuites	Valeur des actions gratuites	Société attributrice
Marine Pattin	970	24 056 €	M.R.M.
Damien Chiaffi	855	21 204 €	M.R.M.
Maxime Gravelle	20	496 €	M.R.M.

4. Attributions consenties par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés durant l'année 2023, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :

Attributions décidées par le Conseil du 4 avril 2023

Catégorie de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur des actions gratuites	Société attributrice
Cadres	3	1 845	45 756 €	M.R.M.
Total	3	1 845	45 756 €	